



SAINT-MAURICE, MON VILLAGE

Sàmmèretz, Unser Dorf



Lettre d'information

Numéro 12-22

Décembre 2022

Les vœux du maire

Chers habitants, Chères habitantes de Saint-Maurice,



L'année 2022 se termine dans quelques jours, déjà ! Je dis « déjà » car, comme ce fut le cas en 2021, l'ensemble de l'équipe municipale a été à pied d'œuvre chaque jour pour s'occuper de la commune sans avoir vu le temps passer.



Lors de notre dernière séance du Conseil municipal début décembre, nous avons décidé d'avancer la date choisie pour réunir **nos aînés** autour d'un déjeuner (à la demande de la majorité d'entre eux) au **dimanche 5 mars 2023**. Nous nous réjouissons d'ores et déjà du retour de cette « tradition municipale ».

Dès début 2023, c'est avec toute l'équipe municipale que je vous donne rendez-vous **dimanche 22 janvier à partir de 11 heures à la salle des fêtes communale pour un temps de convivialité et d'échange**. Venez nombreux pour nous donner votre avis sur la commune, nos réalisations, nos projets, pour nous soumettre vos idées et rencontrer les autres habitant(e)s de Saint-Maurice.

D'ici là, je vous souhaite sincèrement, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles vous permettent d'être, en présence ou en pensée, avec les personnes qui comptent le plus pour vous. Qu'elles vous apportent de la sérénité dans un contexte d'actualités parfois pesant. Que les sourires émerveillés des plus jeunes entraînent le cœur des plus âgés. Que vous puissiez, toutes et tous, pleinement apprécier ces jours de fête.



Jean Marc WITZ

- ❖ **CONSEIL DE FABRIQUE** : « Vous avez été très nombreux et très généreux pour la quête annuelle. La paroisse et tous les membres du Conseil vous remercient. Grâce à vous, l'église peut être chauffée, fleurie et entretenue ». Le Conseil de Fabrique vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 : « Que la santé, la joie et le bonheur vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année. Très belle année 2023 ».
- ❖ **Plan d'alerte et d'urgence – Grand froid et délestage électrique au profit des personnes vulnérables** : afin de lutter contre l'isolement des personnes seules et vulnérables, Monsieur le Maire rappelle aux administrés qu'un **registre de recensement nominatif est déposé en mairie**. L'inscription sur ce registre est une démarche volontaire de la personne concernée ou de son représentant légal. Sont concernées les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail, les personnes adultes handicapées, toute personne (dont les enfants) utilisant du matériel médical avec assistance électrique.



Scheeni Wiehnachta

A gueta Rutsch ins neje Johr



Le secrétariat de la mairie sera fermé **du 22 décembre 2022 au 2 janvier 2023**.
En cas d'urgence, merci de vous adresser à Monsieur le Maire ou l'un des adjoints.

